



MASTER : Sciences de la santé MENTION : Biologie-santé

Responsables	Descriptions	Informations
Christophe DUBOIS christophe.dubois@univ-amu.fr Pierre Emmanuel MORANGE pierre-emmanuel.morange@univ-amu.fr	Type de diplôme : Master Domaine : Sciences de la santé	Droits d'inscription : 243 € (formation initiale en 2019/2020) http://formations.univ-amu.fr Composante : Faculté des sciences médicales et paramédicales

OBJECTIF

Les objectifs de la mention « Biologie Santé » des domaines « Santé et Sciences » consistent en la formation à la recherche biomédicale des étudiants scientifiques et des étudiants issus des filières de la santé.

Répondre aux nouveaux enjeux de santé tels que les maladies infectieuses, les maladies génétiques, la nutrition, le cancer, les effets de l'environnement sur la santé et les conséquences sanitaires des bouleversements géopolitiques (bioterrorisme, pollution) ainsi que les aspects éthiques et législatifs. Ce Master propose aux étudiants les parcours suivants : oncologie, nutrition/vasculaire, maladies infectieuses, génétique humaine, conseil en génétique, technologies de la santé, santé et environnement et recherche clinique et simulation en santé, ainsi qu'un master International.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le maximum d'inscriptions annuelles est de 3 pour l'obtention du Master (M1 + M2).

Pour une entrée en M1 => la procédure est différente selon la filière :

- **Filière Santé : internes** : si vous avez passé la campagne e-candidat , préinscription au niveau du secrétariat du Master « Pathologie Humaine »
- **Filière Sciences : étudiants issus de Licence** : préinscription via la plateforme E-Candidat.

Conditions d'admission au M2

- **Les étudiants issus des filières de santé civile et militaire** (médecins, pharmaciens, vétérinaires, odontologistes, sages-femmes) Détenteurs de 24 ECTS de M1 assortis de la validation du deuxième cycle.
- **Les étudiants issus des filières scientifiques** Détenteurs de 60 ECTS de M1
- **Les étudiants étrangers**
 - Les étudiants étrangers de l'Union Européenne

sont admis sur les mêmes bases que les étudiants français.

- Les étudiants hors Union Européenne **issus des filières de santé** doivent être détenteurs de 24 ECTS qui peuvent être acquis :
 - dans leur pays d'origine après avis du Conseil de master,
 - en France durant l'année de M1,
 - voir par enseignement à distance.
- Les **étudiants scientifiques** hors Union Européenne détenteurs d'un diplôme Bac+4 doivent demander une équivalence de diplôme auprès de la scolarité du troisième cycle lors de leur inscription.

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

STRUCTURE ET ORGANISATION

La mention Biologie Santé sera dirigée par les Pr C. Dubois et P. Morange. Elle s'organisera en 9 parcours type de formation :

- Parcours Maladies infectieuses et Microbiote (responsable Pr B. La Scola)
- Parcours Oncologie (responsable : Pr D. Olive)
- Parcours Maladies métaboliques et vasculaires (responsable Pr A. Dutour),
- Parcours Génétique Humaine et Médicale (responsable Pr M. Krahn)
- Parcours Science du développement et de la Santé à l'international (responsables Pr JL Mège et Pr C. Dubois)
- Parcours Technologies de la Santé (responsable Pr C. Beroud)
- Parcours Conseiller génétique et médecine prédictive (responsables Pr Nicole Philip-Sarles et Pr Hagay Sobol)
- Parcours Santé et Environnement (responsable B. Courbiere)



MASTER : Sciences de la santé **MENTION : Biologie-santé**

- Parcours Recherche clinique et simulation en santé (responsables Dr. L. Beyer et Dr. A. Daumas).

La mention Biologie Santé sera basé sur un socle commun d'enseignement constituant plus de 50% du M1 (33 ECTS).

Ce socle sera constitué par des enseignement transversaux en immunologie (dispensé en commun avec la Mention Immunologie), biostatistique, éthique de la recherche biomédicale (dispensé en commun avec la Mention Humanité), méthodologie de la recherche et communication scientifique et techniques, professionnalisation, anglais, ainsi que des UE permettant l'acquisition des notions de base en maladies infectieuses, biothérapies en oncologie, maladies métaboliques et vasculaires, génétique et en environnement appliqué à la santé.

Ce socle sera effectué dès les début du Master (30 ECTS en S1 et 3 ECTS en S2).

A partir du S2, les étudiants inscrits dans des parcours à objectif professionnel (parcours Conseiller génétique et médecine prédictive, parcours Technologies en Santé, Parcours Recherche clinique et simulation en santé) suivront des modules d'enseignements spécifiques.

Liste des parcours types

- Maladies infectieuses et microbiote
- Maladies métaboliques et vasculaires
- Oncologie
- Sciences de la santé et du développement à l'international
- Conseil en génétique et médecine prédictive
- Génétique humaine et médicale
- Recherche clinique et simulation en santé
- Technologies de la santé
- Santé et environnement

Connaissances à acquérir

Les objectifs de la mention « Biologie Santé » consistent en la formation à la recherche biomédicale des étudiants scientifiques et des étudiants issus des filières de la santé. Cette formation est indispensable pour répondre aux nouveaux enjeux de santé tels que les maladies infectieuses, les maladies génétiques, les maladies cardiovasculaires, le cancer, les effets de l'environnement sur la santé et les conséquences sanitaires des bouleversements géopolitiques (bioterrorisme, pollution).

- Le premier objectif de la mention Biologie Santé est de former les étudiants issus de parcours Santé (internes en médecine, pharmacie et odontologie) et Science (licences en biologie) à la poursuite de leurs

études en thèse en science d'université. Pour ce faire, la mention s'appuie sur le fort potentiel de recherche (plus de 150 Habilitations à Diriger les Recherches pour la mention Biologie Santé) présent sur le Campus Santé, l'Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection et l'Institut Paoli Calmettes. Ainsi, en s'appuyant sur ses centres de recherche d'excellence, les parcours Maladies infectieuses et Microbiote, Oncologie, Maladies métaboliques et vasculaires, Génétique Humaine et Médicale et Santé et environnement répondront à cet objectif.

Le second objectif de la mention est de proposer aux étudiants des filières Santé et Scientifique une formation professionnalisante de niveau Master en Sciences Biologiques complémentaire à leur parcours initial et adapté à leur objectif professionnel. Pour ce faire, la mention Biologie Santé s'appuiera sur des parcours créés afin de répondre aux demandes du monde professionnel (parcours diplômante de Conseiller Génétique et médecine prédictive, parcours Technologies de la Santé, et parcours Recherche clinique et simulation en santé. Cette formation peut, le cas échéant, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, lui permettre de poursuivre ses études en thèse.

Enfin, le troisième objectif de la mention Biologie Santé est de proposer à des étudiants provenant des universités du pourtour méditerranéen (à ce jour Algérie et Maroc) en collaboration avec leur université d'origine une formation scientifique d'excellence qui leur permettra d'embrasser avec succès des carrières universitaires dans leur pays d'origine.

Compétences visées

Les compétences visées selon les différents parcours types s'articulent autour des nouveaux enjeux de la santé et de la recherche biomédicale.

Débouchés professionnels

Insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur et de la recherche (disciplines médicales, pharmaceutiques et scientifique), dans le milieu hospitalier et industriel.

Contacts orientation

Visitez les sites :

- suio.univ-amu.fr/contact
- formations.univ-amu.fr

Dernière modification le 12/12/2019

